

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE
COMMUNE DE DURBAN CORBIERES

ARRETÉ N°45-2024

FERMETURE EXCEPTIONNELLE SECRETARIAT MAIRIE

Le Maire de la Commune de DURBAN - CORBIERES,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le Secrétariat de la Commune de Durban Corbières sera fermé exceptionnellement le vendredi 10 mai 2024.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à DURBAN-CORBIERES (AUDE), le 22 mars 2024

Publié le : 30 AVR. 2024

Le Maire
Alain LABORDE

